

CAMPAGNE D'AVANCEMENT OUVRIER DE L'ETAT

Alors que la campagne d'avancement 2025 a accumulé plusieurs mois de retard (arrêté ministériel concernant l'avancement des personnels à statut ouvrier publié tardivement), nous craignons une nouvelle campagne d'avancement 2026 tout aussi peu réactive.

CAPSO, OU EN SOMMES-NOUS ?



La campagne d'avancement est clôturée !
Alors que la CGT revendique toujours des postes supplémentaires hors contingent pour nommer la totalité des reliquataires de 2024 au 1^{er} janvier 2025, le directeur n'y croit plus et abandonne : il propose que les échelons positionnés en stand-by soient distribués.



Comme le prévoit la réglementation, l'administration doit pouvoir mettre en œuvre la procédure d'avancement dès le mois de septembre si l'on veut tenir les CAPSO à N-1 pour une nomination au 1^{er} janvier année N. La CGT via la fédération a envoyé une lettre ouverte au DRH-MD concernant ce sujet. Nous la diffuserons bientôt

POURQUOI REVENDIQUER LA NOMINATION DES LAUREATS AU 1^{ER} JANVIER ?

Les postes d'avancement ouvrier sont budgétisés à compter du 1^{er} janvier (année N) pour la nomination des lauréats de l'année N.



Pour la CGT, la procédure d'avancement prévue par l'administration doit être respectée afin d'obtenir la nomination au 1^{er} janvier pour tous !

POUR 2026, LE TRAVAIL COMMENCE MAINTENANT !



Dans le respect des délais et du calendrier définis par l'arrêté du 25 avril 2018 modifié le 5 janvier 2022 (procédure d'avancement OE), la campagne 2026 doit commencer avec les réunions d'expression de besoin dès à présent !

Côté élus CGT à la CAPSO, les besoins sont déjà identifiés ! La direction en a-t-elle fait de même ?

Nous revendiquons une réponse au besoin avec un nombre de postes suffisants pour l'établissement et non un taux national.

Mais qu'est-ce qu'un nombre de postes suffisants? Il s'agit du volume de postes déterminé en fonction des critères d'ancienneté, indépendamment de la profession. Aussi, la CGT estime que tous les personnels doivent pouvoir prétendre à un déroulement de carrière décent, de leur entrée dans l'administration jusqu'à la fin de leur carrière.

Les péripéties gouvernementales de ces dernières années n'ont pas empêché une augmentation sans équivalent du budget de la défense.

Cette année, il serait de nouveau incompréhensible que ceux qui soutiennent les forces ne bénéficient pas « d'une part du gâteau ».

Mais pour contraindre notre administration à changer de cap, toutes les forces sont nécessaires !

Votre engagement dans le combat de l'avancement est alors indispensable pour que la CGT puisse vous soutenir.

